

Soutenir l'enseignement technique pour réduire la migration des jeunes



Soutenir l'enseignement technique pour réduire la migration des jeunes

L'enseignement technique vise à fournir aux apprenants des connaissances théoriques et appliquées afin de préparer une main-d'œuvre qualifiée spécialisée dans divers secteurs comme la production industrielle, agricole et commerciale, aussi bien que dans le secteur des services. Ainsi, investir dans l'éducation, et en particulier dans le domaine professionnel et technique, est l'un des meilleurs investissements et des plus prometteurs pour construire une base de services et développer une productivité qui contribuent au déclin du chômage et à la mise en place d'une stabilité économique.

Au cours des dernières années, la conception traditionnelle de l'enseignement technique a évolué après avoir soi-disant été une destination pour les apprenants qui échouaient où qui rencontraient des difficultés d'apprentissage dans l'enseignement général ou académique. Cette évolution a vu le jour en particulier après les crises économiques qui ont ravagé le Liban, et avec l'émergence de besoins importants engendrés en matière de services techniques dans plusieurs domaines, après le faible intérêt porté pour divers secteurs productifs dans l'artisanat, l'alimentation, l'agriculture et d'autres secteurs au Liban.

La situation de l'enseignement technique au Liban a donc changé et un intérêt accru et officiel du gouvernement s'est porté pour cette éducation. Selon les statistiques de 1997, 354 écoles et instituts fournissaient un enseignement professionnel et technique, dont 29 écoles publiques, 13 d'entre-elles à Beyrouth (24 702 sur 37 570 élèves). Le taux d'orientation vers l'enseignement technique était de 33,50 %, et celui des diplômes techniques qui disposent d'un bon marché de travail est de 61,83 % contre 37,33 % pour les diplômes universitaires.

Le nombre d'écoles privées qui se sont taillées la part du lion dans l'enseignement professionnel et technique a diminué considérablement, passant de 314 en 2013-2014 à 249 en 2014-2015, puis à 217 en 2015-2016. Inversement, les écoles et instituts officiels ont augmenté à 53 en 2003, à 120 en 2008, et à 158 actuellement en 2022, comme suit : 38 à Beyrouth (et ses banlieues) et au Mont-Liban, 53 au Liban-Nord (31 + 22 Akkar), 38 à la Békaa (21 + 17 Baalbeck-Hermel), 11 au Liban-Sud et 18 à Nabatieh.

Ces chiffres reflètent l'intérêt et l'expansion de l'enseignement professionnel et technique, ainsi que l'évolution de la perception des parents et des apprenants, ainsi que l'importance de ce secteur et de sa gestion positive, d'autant plus que la crise économique libanaise et l'augmentation du taux de chômage ont, depuis des années, indirectement encouragé cette orientation vers l'enseignement technique. Deux observations peuvent être faites sur cette orientation : la première est la faiblesse des compétences industrielles en l'absence d'institutions économiques industrielles nécessitant une main d'œuvre spécialisée, d'autant plus que l'enseignement technique n'est pas lié à un plan de développement économique. La deuxième est que l'affluence se fait vers des disciplines qui ne nécessitent pas de compétences manuelles (comptabilité, commerce, etc.).

Il convient de noter que le nombre d'élèves qui ont quitté l'enseignement public au niveau de tous ses cycles en 2002-2003 est d'environ 40 000 pour les cycles primaire et complémentaire et de 5 000 pour le cycle secondaire. Le besoin de mettre en place de nouveaux établissements d'enseignement professionnel et technique est apparu pour les cycles primaire et complémentaire. Sur les 45 000 décrocheurs, environ 15 000 sont passés à l'enseignement professionnel et technique, alors que les 30 000 autres ont intégré le marché du travail sans recevoir de formation appropriée. En 2015-2016, le nombre d'apprenants inscrits dans l'enseignement professionnel et technique a atteint 75 691, dont 42 684 dans les établissements publics (56,4 %) et 33 007 dans les établissements privés (43,6 %). Il convient de noter que le nombre d'apprenants dans le secteur public a augmenté d'environ 6 % entre 2008 et 2016, tandis que le nombre d'apprenants dans le secteur privé a diminué de 19,8 %. Le nombre d'étudiants dans l'enseignement professionnel et technique au Liban a diminué de 7 % pour différentes raisons dont les plus importantes et les plus graves : la forte concurrence de la main-d'œuvre étrangère expatriée (37,7 % des diplômés sont au chômage), la non-conviction de nombreux employeurs des compétences de ces diplômés, et par conséquent, la détermination des salaires de ces derniers comme s'ils ne détiennent pas de diplômes professionnels et techniques ! Cela est dû, d'une part, à l'absence de contrôle protectionniste et, d'autre part, à l'absence d'une promotion éducative officielle de l'importance et de la nécessité d'une telle éducation. Cela explique la disparité entre l'accès à l'enseignement technique et l'enseignement complémentaire et secondaire. Par conséquent, nous remarquons dans de nombreux questionnaires que les regrets concernant le choix de l'enseignement technique représentaient environ 17,7 % pour les apprenants. Selon ces derniers, ce regret est dû à l'image qu'ils ont de cet enseignement et du fait de ne pas leur fournir des compétences suffisantes, ce qui a engendré un fort désir de migration pour plus de 80 % des apprenants et s'est accompagné d'une crise économique sans précédent qui a également incité de nombreux jeunes à penser à la migration.

► Répartition des apprenants du domaine de l'enseignement professionnel et technique public et privé sur les gouvernorats libanais

Pourcentage (%) de la répartition des apprenants du domaine de l'enseignement professionnel et technique public sur les gouvernorats libanais					
Gouvernorat / Année scolaire	Liban-Nord Akkar	Mont Liban	Békaa Baalbeck -Hermel	Nabatiyeh	Liban-Sud
2015 – 2016 (Femmes 45,28/Hommes 54,72)	36.79	21.63	20.64	12.18	8.76
2016 – 2017 (Femmes 44,95/Hommes 55,05)	31.31	19.82	16.57	8.95	7.2
2017 – 2018 (Femmes 45,50/Hommes 54,50)	21.79 14.38	21.78	11.67 11.02	10.06	9.31
2018 – 2019 (Femmes 45,07/Hommes 54,93)	21.85 15.92	21.03	10.92 11.82	10.67	7.79
2019 – 2020 (Femmes 44,41/Hommes 55,59)	21.5 16.6	21.6	10.7 11.8	10.2	7.6

Pourcentage (%) de la répartition des apprenants du domaine de l'enseignement professionnel et technique privé sur les gouvernorats libanais						
Gouvernorat / Année scolaire	Liban-Nord Akkar	Mont Liban	Békaa Baalbeck -Hermel	Nabatiyeh	Liban-Sud	Beyrouth
2015 – 2016	16.96	47.08	12.93	8.70	8.83	5.50
2016 – 2017	24.70	40.24	10.36	6.77	9.96	7.97
2017 – 2018	18.17 6.93	39.40	4.33 5.19	8.23	10.39	7.36
2018 – 2019	17.12 5.40	40.45	3.23 7.19	10.80	11.34	4.47
2019 – 2020	16.5 5.0	40.0	3.9 7.4	11.0	11.9	4.3

(Les statistiques ci-dessus sont tirées du bulletin statistique publié par le Centre de recherche et de développement pédagogique, dont le dernier bulletin a été publié en 2019-2020).

Ces faits et ces statistiques nous conduisent à affirmer que l'enseignement professionnel et technique n'est pas établi pour les apprenants qui échouent et ceux qui souffrent de difficultés d'apprentissage, comme il est courant dans certains contextes sociaux et éducatifs, mais plutôt parce que le Liban requiert une main-d'œuvre plus spécialisée dans divers secteurs de production et de services, même en l'absence de stratégie significative pour en faire un pays productif. En l'absence d'une telle stratégie, l'intérêt des apprenants à s'orienter vers ce secteur diminue et l'alternative qui se dresse est de penser à la migration afin de combler les perspectives d'emploi de tout secteur au Liban, en plus de l'effondrement économique qui a rendu la situation de vie et de travail plus difficile. À noter que le Liban possède une richesse hydrique, climatique et agricole qui lui permet d'investir dans une variété d'industries et de fermes qui ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, formée et productive. Le tout sans négliger les secteurs du commerce et des services, y compris celui du tourisme, auxquels l'enseignement professionnel et technique du Liban peut contribuer de manière significative pour l'avancement socio-économique du pays et la réduction du phénomène de la fuite des cerveaux et de la main-d'œuvre.

15/12/2022

Dr. Youssef Tabaja

Professeur à l'Université libanaise